

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière que :

Le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie procédera à l'étude d'une demande d'autorisation d'un usage conditionnel, lors de la séance ordinaire du 3 février 2020 à 19 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 1370 rue Notre-Dame à Lavaltrie.

La demande présentée par M. Ugo Ward pour 9135-1536 Québec inc. a pour but de construire, sur le lot 3 604 968 situé à l'angle de la rue Notre-Dame et de la terrasse Gravel, une habitation multifamiliale de 24 logements.

Prenez avis que toute personne intéressée peut se faire entendre, relativement à cette demande, lors de cette séance.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 16 janvier 2020

Madeleine Barbeau, OMA, greffière